Du Dix neuvième jour de juillet an mil huit cent dix, à huit heures du matin
ACTE DE MARIAGE de joseph Beck, profession de cultivateur.
âgé de trente six ans, né à Entrecasteaux département du var
le dix du mois de fevrier mil sept cent soixante quatorze
domicilié à Entrecasteaux département
du var fils Legitimé de feu Charles
domicilié à département
d et de feue Claire Lombard, d'une part;

N.° 12 Beck

ET de Marie Therese David âgée de vingt cinq
ans, née à Toulon département du var le six
du mois d'octobre mil sept cent quatre vingt cinq domiciliée
à Lagarde département du var fille de feu Thomas

domicilié à département d
et de feue françoise ferand d'autre part;

Les Actes préliminaires sont les publications faites à Lagarde et a Entrecasteaux les huit et quinze du courant desquelles il resulte qu'il n'y a eu ny opositions ny empechement au dit Mariage d'après le terme prescrit par la loi.

Vu les extraits d'actes de naissance des sus dits futurs epoux portant qu'ils sont nés aux lieux et aux epoques ci dessus désignés.

Vu les extraits des actes des décès des peres et meres des sus dits futurs epoux ainsi que ceux de leurs ayeuls et ayeulles.

et le tout en forme ; de tous lesquels Actes il a été donné lecture par moi officier public, ainsi que du chapitre VI du titre V de la loi du 25 ventôse an 11, sur le *Mariage* concernant les *Droits et Devoirs respectifs des Epoux.*

Les Contractans ont déclaré prendre en mariage, l'un Marie Therese David, l'autre joseph Beck.

En présence de Monsieur Louis honnoré Chaix domicilié à Toulon
département du var huissier patenté âgé
de vingt sept ans.

De pierre Camoin domicilié à Entrecasteaux département
du var profession de tisserand âgé de trente trois ans

De Monsieur jacques andré domicilié à Toulon département
du var directeur du college de Toulon. âgé de quarante deux ans

Et de M.r joseph Latty domicilié à Lagarde département
du var profession de cultivateur âgé de cinquante deux ans

Après quoi, moi Louis Bernard Auban adjoint maire de Lagarde faisant fonction d'officier public de l'état civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies en mariage. Il a été dressé le présent Acte dont lecture a été faite, et qui a été signé, avec moi, par les ~~Epoux et~~ Témoins, ~~sauf~~ les Epoux qui ont declaré ne le savoir.

Chaix André Latty P. Camoin
L. B. Auban ad.t

Du quatrième jour de Septembre an mil huit cent dix, à huit heures du matin
ACTE DE MARIAGE de pierre honnoré Talenne
âgé de vingt sept ans, né à Lagarde département du var
le douze du mois de janvier mil sept cent quatre vingt trois
domicilié à Lagarde département
du var fils Legitime de Noël cultivateur
domicilié à Lagarde département
du var et de Marie Blanc veuf d'Elizabeth Clement d'une part.

talenne

N.° 13

ET de Catherine Therese Abeille âgée de vingt cinq
ans, née à Lagarde département du var le douze
du mois d'aout mil sept cent quatre vingt cinq domiciliée
à Lagarde département du var fille de jean Barnabé

domicilié à Lagarde département du var
et de feue Marie Isnard, d'autre part;

Les Actes préliminaires sont les publications faites par nous les deux derniers Dimanches d'aout desquelles il resulte qu'il n'y a eu ny opositions ny empechement d'après le terme prescrit par la loi;

Vu les extraits d'acte de naissance des sus dits epoux portant qu'ils sont nés au lieu et aux epoques ci dessus.

Vu l'extrait d'acte de décès d'Elizabeth Clement epouse en premiere noce du futur epoux

et le tout en forme; de tous lesquels Actes il a été donné lecture par moi officier public, ainsi que du chapitre VI du titre V de la loi du 25 ventôse an 11, sur le *Mariage*, concernant les *Droits et Devoirs respectifs des Epoux.*

Les Contractans ont déclaré prendre en mariage, l'un Catherine Therese Abeille l'autre pierre honnoré Talenne

En présence de S.r paul Marie Lebre domicilié à Lagarde
département du Var, âgé
de trente sept ans.

De S.r Laurent augustin Agarrat domicilié à La Garde département
du var aspirant au notariat âgé de vingt sept ans.

De M.r Louis françois Venture domicilié à La Garde département
du Var profession de proprietaire âgé de quarante cinq ans

Et de M.r Laurent Rougon domicilié à La Garde département
du var âgé de cinquante neuf

Après quoi, moi Louis Bernard Auban adjoint au maire de Lagarde faisant fonction d'officier public de l'état civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies en mariage. Il a été dressé le présent Acte dont lecture a été faite, et qui a été signé, avec moi, par les Epoux et Témoins, sauf L'epouse qui a dit ne le savoir.

Laurent Rougon Lebre L. Venture Agarrat
L. B. Auban ad.